VIVENE CUINDENÉ DEVAÑ KEMPERIE



Urbanisme Présentation du PLU pages 10-11

▶ 2010 en photos Retour en images sur les moments forts de l'année page 15

Associations Une année sportive riche en émotions pages 16-17



► Édito ► Pennad-stur

Sommaire

Actualités - Keleier - p.3

Quimperlé solidaire · La nouvelle directrice du pôle vie culturelle · Recensement 2011

Jeunesse - Yaouankiz - p.4

La crèche fête son premier anniversaire · La prévention des risques domestiques

Vie en ville - Buhez e Kêr - p.5 Le centre périnatal

Travaux - Labourioù - p.6

Améliorer la sécurité routière · Économies d'énergie

Finances - Arc'hant - p.7

Abattements: la situation fiscale reste favorable

Dossier développement durable - Teuliad - p.8-9

L'Agenda 21 · Les guerns

Urbanisme - *Kêraozouriezh* - **p.10-11**

L'élaboration du PLU · Le Diagnostic Agricole d'octobre 2010 à mars 2011 · Le calendrier du PLU

Culture - Sevenadur - p.12-14

Conservatoire de Quimperlé : un établissement d'enseignement artistique aux pratiques ouvertes · La Leçon du Montreur · Taol Kurun 17°! · Histoire de Quimperlé

2010 en photos p.15

Associations - Kevredigezhioù - p.17

Le sport à Quimperlé, une richesse d'animations sur la Commune · Raid des Moulins 2011

Services publics - Servijoù foran - p.18

Une haute et une basse-ville plus équilibrées · Une confiance renouvelée à GrDF

Tribune - Komzoù dieub - p.19

Agenda - Deiziataer - p.20

Vivre Quimperlé, Hôtel de ville - BP 131 - 29391 Quimperlé Cedex.
Tél. 02 98 96 37 37 - Fax 02 98 96 37 39
Directeur de la Publication : Alain Pennec
Crédits photos : service communication (sauf mention contraire)
Comité de rédaction : Alain Pennec ; Erwan Balanant ; Christine Favennec ; Alain Kerhervé ;
Florence Le Berre ; Muriel Le Guilloux ; Stéphane Guillevin ; Laëtitia Favennec ;
Michel Fily
Rédacteur : Mathieu Prigent
Conception : Le Ciré Jaune Communication / GROUPEBEDC
Imprimé à 6700 exemplaires par IBB sur papier recyclé et avec encres végétales
Édition : ville de Quimperlé



Alain PFNNFC Maire de Quimperlé Maer Kemperle

L'année 2010 n'aura pas été pour Ouimperlé une année enthousiasmante : à une situation financière toujours tendue se sont ajoutées des suppressions d'emplois aux Papeteries et la fermeture du tribunal décidées loin de Quimperlé, sur fond de poursuite de la crise économique et sociale, toujours plus nombreuses.

Ne nous enfermons pas cependant dans un pessimisme démobilisateur. Les succès de nos sportifs montrent le dynamisme des Quimperlois. Tous ensemble, nous pouvons réagir car Quimperlé conserve des atouts et des raisons d'espérer. La ville accueille des entreprises dynamiques. Les travaux engagés par l'hôpital témoignent qu'il a réussi sa reconversion. Le succès du Point d'Accès au Droit ou de la crèche qui fonctionne désormais à plein régime témoigne de notre souci du devoir de solidarité. L'installation du nouveau bureau de poste place St Michel à notre initiative, va rassurer les craintes exprimées à ce sujet. Mais la préparation de l'avenir se fait aussi à travers la poursuite de la nécessaire maîtrise des dépenses publiques - dans le cadre d'un budget contraint -, les travaux d'économies d'énergie, le lancement de la longue procédure du Plan local d'urbanisme (PLU).

J'adresse à chacune et chacun d'entre vous, mes meilleurs vœux pour 2011.

Ar bloavezh 2010 n'eo ket bet ur bloavezh entanus evit Kemperle : diaes ar jeu gant an argant bepred hag ouzhpenn-se, implijoù distrujet er Paperaerezhioù ha serret al lez-varn da-heul un diviz kemeret pell diouzh Kemperle, tra ma kendalc'h an enkadenn armerzhel ha sokial d'ober he reuz.

Arabat dimp, koulskoude, menel bac'het en drougwelañs a ra d'an den chom hep ober netra. Ar berzh graet gant hor sportourien a ziskouez pegement a startijenn zo gant Kemperleiz. Gallout a reomp rebarbiñ, an holl asambles, rak gant Kemperle e chom perzhioù mat hag abegoù da gaout spi. Embregerezhioù frev a vez roet bod dezho gant kêr. Al labourioù boulc'het evit an ospital a ziskouez eo deuet hennezh da benn vat gant e zastroadur. Ar berzh graet gant Korn ar Gwir pe ar vagouri, a ya en-dro a-zevri hiviziken, a ziskouez pegen prederiet omp gant an dlead kengred. Staliadur ar burev post nevez war blasenn Sant-Mikael, graet diouzh hor penn hon-unan, a frealzo an dud o doa aon ez afe ar servij-se da fall.

Met prientiñ an amzer da zont a dalvez ivez kenderc'hel da vestroniañ an dispignoù publik evel m'eo dleet – e-barzh ur budjed strizh – , ober labourioù evit espern an energiezh ha reiñ lañs da argerzhad hir Steuñv lec'hel ar c'hêraozañ (SLK).

Kas a ran da bep hini ac'hanoc'h ma gwellañ hetoù evit ar bloavezh 2011.

Keleier ■ Actualités





La ville de Quimperlé est solidaire des otages Stéphane Taponier et Hervé Ghesquière, de leur accompagnateurs afghans, de leurs familles et de leurs proches détenus en Afghanistan depuis fin décembre 2009. La banderole de soutien restera déployée sur le perron de l'Hôtel de Ville tant que Stéphane Taponier et Hervé Ghesquière n'auront pas retrouvé leurs proches. Les Quimperlois peuvent s'associer à cette démarche de solidarité et de soutien en signant la pétition en mairie à la médiathèque ou au conservatoire de musique et de danse.

\triangleright

La nouvelle directrice du pôle vie culturelle

Morgane Toulgoat, directrice du pôle vie culturelle, a pris ses fonctions le 1er décembre dernier. Après la conception d'un musée en Nouvelle-Calédonie, l'élaboration du dossier de candidature au label Ville d'art et d'histoire de la ville de Concarneau et un poste de directrice de musée à Cosne-sur-Loire elle apprécie la richesse du patrimoine et le fort potentiel de Quimperlé. En concertation avec Florence Le Berre, adjointe au maire en charge de la culture, Morgane Toulgoat aura la responsabilité de mettre en œuvre une politique culturelle s'appuyant sur la création

contemporaine et le patrimoine. Il s'agira également de poursuivre l'élaboration de projets transversaux entre les différents services et équipements culturels de la Ville tout en améliorant la lisibilité des actions entreprises.





Recensement 2011

Le recensement de la population a lieu tous les ans, en début d'année, dans les villes de plus de 10 000 habitants : un échantillon de 8 % des adresses réparties sur tout le territoire est recensé à chaque fois. Le recensement est obligatoire.

En 2011, le recensement a lieu du jeudi 20 janvier au 26 février inclus. Cette année, les deux premiers jours de la collecte sont consacrés au recensement des personnes sans abri et habitant dans des habitations mobiles.

Deux agents recenseurs sont chargés, sous l'autorité du coordonnateur communal, de distribuer et collecter les questionnaires à compléter par les habitants. Le coordonnateur communal est Pierre Lancien, son numéro de téléphone est le 06 18 52 52 92.



Recrutement Vacado

Pour les vacances d'été le service jeunesse sport et vie associative recrute des animateurs (BAFA, BPJEPS, SB STAPS) pour les périodes

du 4 au 29 juillet et du 1^{er} au 26 août. CV et lettre de motivation sont à adresser en mairie avant le 30 mars 2011.

▶ Jeunesse ▶ Yaouankiz

La crèche fête son premier anniversaire

Depuis son ouverture le 4 janvier 2010 la crèche « Les Tournesols » a grandi comme les enfants qui y ont fait leurs premiers pas.

En un an d'existence la crèche a enregistré 200 inscriptions et accueilli 87 enfants quimperlois âgés de trois mois à quatre ans de façon régulière ou occasionnelle. Le rythme de croisière a été atteint depuis la mi-mai, 20 à 25 enfants fréquentent chaque jour la crèche.

L'équipe mixte, sous la direction d'Elizabeth Le Crom a été renforcée en septembre par le passage à temps plein de deux agents. Elle est actuellement composée de quatre auxiliaires, trois C.A.P. petite enfance, une infirmière et d'une éducatrice de jeunes enfants. Le cuisinier de la crèche, Louis Dauteuil, prépare lui-même ses repas sur place en évitant les matières grasses et le sucre et en se fournissant auprès de producteurs locaux.

« On a la chance de travailler dans des locaux neufs et agréables » souligne Mme Olive, infirmière de la crèche. L'heure de la sieste ou du biberon varie d'un enfant à l'autre pour perturber au minimum chaque petit bout. Les parents apprécient ce respect du rythme de l'enfant.

Plusieurs activités rythment la journée des enfants : peintures, contes, chants, manipulations, décorations de Noël ou encore la Fête de l'été début du mois de juillet. La médiathèque y propose également des animations musicales et le service jeunesse des ateliers cuisine.



Des conventions de partenariat ont été signées avec l'entreprise Bigard, le Centre Leclerc et l'hôpital pour l'attribution de places permanentes. Une quatrième convention avec le Conseil général permet l'accueil d'enfants présentés par les assistantes sociales.

Contact :

Crèche municipale Les Tournesols 4 rue de Kerjouanneau – 29300 Quimperlé Tél. : 02 98 09 07 42

Mail: crechelestournesols@ville-quimperle.fr



La prévention des risques domestiques

Chaque année, plus de quatre millions de Français sont victimes d'accidents de la vie courante : chute, noyade, brûlure, électrocution... Si la plupart s'en sort avec quelques blessures, d'autres doivent apprendre à vivre avec un handicap et près de 19 000 en meurent !

Il suffit pourtant d'observer quelques règles de prudence pour que la majorité des sinistres soit évitée. C'est ce que la ville de Quimperlé, en partenariat avec la COCOPAQ et les caisses locales Groupama vous invite à découvrir lors de nombreuses animations :

- le centre de secours de Quimperlé vous sensibilisera aux risques d'incendie;
- l'entreprise Eurofeu de QUIMPERLE vous familiarisera notamment à l'utilisation des différents types d'extincteurs;
- l'AFSSU (Association de formation aux secours et soins urgentistes) vous permettra de découvrir quelques gestes simples de premiers secours :
- la SNSM mettra en avant les secours en mer et les dangers de la haignade ·
- le club canin de Rédéné vous sensibilisera aux comportements à adopter et à éviter en présence des chiens;
- vous découvrirez aussi la maison géante qui permettra aux nombreux adultes de voir la vision quotidienne de leurs enfants dans leur lieu de vie qu'est la maison.

Deux temps forts à la salle du Coat-Kaër permettront d'adopter les bons réflexes :

- lors des journées du 31 mars et 1^{er} avril, plus d'un millier d'élèves des écoles primaires et maternelles prendront part aux différents ateliers spécialement prévus pour eux;
- le samedi 2 avril sera une journée ouverte au grand public et vous pourrez ainsi découvrir toutes ces animations de 10h à 18h (accès libre et gratuit).





Buhez e Kêr ∢ Vie en ville





Le Centre périnatal de proximité de Quimperlé est une structure médicale qui assure des consultations pré et postnatales, des cours de préparation à la naissance, de l'enseignement des soins aux nouveau-nés et des consultations de planification familiale.

Le centre périnatal de proximité de Quimperlé a vu le jour le 1er avril 2008 suite à la restructuration du centre hospitalier et la fermeture de la maternité. Il est ouvert à l'ensemble de la population féminine sur des plages de consultations privées ou publiques. Il fonctionne en partenariat avec la maternité du Centre Hospitalier de Bretagne Sud de Lorient (CHBS) pour assurer une coordination de la prise en charge des patientes.

Six praticiens gynécologues-obstétriciens interviennent dans ce centre, ce qui permet d'assurer une présence journalière d'un à deux praticiens. Ils assurent les consultations et les échographies gynécologiques ainsi que les consultations d'obstétrique pré et post-natale et les échographies prénatales.

Une sage-femme est présente quatre jours par semaine (lundi, mardi, jeudi et vendredi) et assure :

- des consultations de fin de grossesse (monitoring, acupuncture...);
- des cours de préparation à la naissance sous la forme classique d'entretien et d'échange ou sous forme de séance en piscine;
- des consultations post-séjour pour les mères et enfants ayant bénéficiés d'une sortie précoce au CHBS ;
- des séances de rééducation périnéale.

Un pédiatre est présent deux demi-journées par semaine et assure les consultations pédiatriques du 8° jour et le suivi des nourrissons

qui le nécessitent jusqu'à la fin de leurs trente premiers jours de vie. L'équipe médicale est complétée par :

- une auxiliaire de puériculture qui conseille les jeunes mamans en partenariat avec la sage-femme;
- · une secrétaire ;
- un adjoint administratif qui accueille les patientes, les futures mamans, les accompagnants et facilite leurs démarches administratives.

Les locaux du centre de périnatalité accueillent également le centre de planification et d'éducation familiale. Les lundis et mercredis après-midi les jeunes et moins jeunes, filles ou garçons y trouvent une écoute attentive auprès d'une conseillère conjugale et d'un praticien généraliste et peuvent évoquer contraception, maladies sexuellement transmissibles et interruptions volontaires de grossesse.

Le centre remplit sa mission de proximité. Pour l'année 2009 plus de 2300 consultations grossesse et gynécologiques, 657 consultations post-partum, 1130 échographies et 810 préparations à l'accouchement y ont été réalisées.

▶ Pour tout renseignement, contactez le secrétariat du centre du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h au 02 98 96 60 95

▶ Travaux ▶ Labourioù



De nombreux travaux et dispositifs ont été réalisés ou mis en place pour assurer la sécurité des piétons ou des véhicules.

Deux indicateurs de vitesse équipés de radar ont été achetés en 2010 pour un montant de 5300 €. Ces deux équipements permettent d'informer les conducteurs sur la vitesse de leur véhicule. En cas de dépassement de la vitesse autorisée (30, 50 ou 70 km/h suivant les zones) l'indication de vitesse s'affiche en orange et clignote. Déplacés toutes les trois semaines ces dispositifs ont pour but de sensibiliser les conducteurs à la tenue d'une vitesse adaptée.

La pose de 120 mètres de glissière de sécurité avec habillage bois rue de Kerglanchard permet, lors d'une éventuelle sortie de route, d'éviter que les voitures finissent leur course dans les maisons et jardins situés en contrebas. Elle assure également la sécurité des occupants des véhicules et la protection des piétons. Les services techniques municipaux ont assuré la pose du matériel (coût 8 000 €).

Le nouveau rond-point franchissable route de Moëlan permet de fluidifier le trafic et de supprimer certains blocages et attentes. Les trottoirs ont été élargis et isolés de la route par des espaces verts (en cours). Un passage de sécurité avec des barrières de protection permet une continuité des voies de circulation piétonnes. Le montant des travaux s'élève à 47 000 €.

Un premier plateau ralentisseur a été réalisé devant le collège de la Villemarqué pour réduire la vitesse des véhicules et améliorer la sécurité des piétons (coût des travaux : 8 000 €).

Un deuxième sera aménagé, ultérieurement, plus haut, à hauteur de la crèche.

Rue du Viaduc un trottoir a été mis en place entre le quai Brizeux et la base de canoës ; il assure une protection des piétons venant de Ty-Bordeaux et de la prairie Saint-Nicolas, site sur lequel sont organisées de nombreuses activités, en particulier, en période estivale.

Pour un coût de 10 200 €, 136 mètres de trottoirs ont été réalisés entre le stade Alexis Touliou et les vestiaires afin de sécuriser les déplacements des enfants entre ces deux équipements.



Économies d'énergie

Depuis deux ans la ville a engagé d'importants travaux pour réduire la consommation de l'éclairage public.

Un nouveau système d'allumage des lampadaires a été installé. À la place des cellules vieillissantes détectant la luminosité, des horloges astronomiques permettent dorénavant de commander l'éclairage en se basant sur la position géographique de la ville (1h20

d'éclairage par jour est ainsi économisée pour chacun des 2500 points lumineux). Dans plusieurs quartiers, les anciens globes ont été remplacés par des lanternes plus économiques, plus efficaces, réduisant ainsi la pollution lumineuse. Les nouvelles technologies d'éclairage permettent, en effet, d'ajuster au plus près les puissances des installations tout en respectant la qualité et le confort des usagers.

L'éclairage du récent rond-point de Kerhor, (en cours d'installation), sera indépendant de celui des rues de liaisons et équipé d'un système de variation de l'intensité.

Les éclairages de Noël ont aussi été l'objet d'attentions particulières. Finies les ampoules à incandescence, place aux diodes électroluminescentes. Les quelques cordons lumineux d'ancienne génération ont été équipés de systèmes de programmation indépendants des éclairages publics.

Toutes ces mesures permettent de réduire significativement la consommation en terme d'éclairage de la ville et de compenser les hausses de tarifs du prix de l'électricité.

Arc'hant **◄ Finances ◄**



Abattements: la situation fiscale reste favorable

En juin 2010, en même temps qu'était annoncée la décision de la municipalité de ne pas toucher en 2011 aux taux des 3 taxes (Taxe d'habitation, Taxe foncier bâti et Taxe foncier non bâti) pour ne pas alourdir les impôts locaux dans un contexte social difficile, le Conseil Municipal a décidé de fixer le taux de l'abattement général sur la taxe d'habitation non plus à 15 % mais à 10 % (quand celui appliqué par le département était de 5 %).

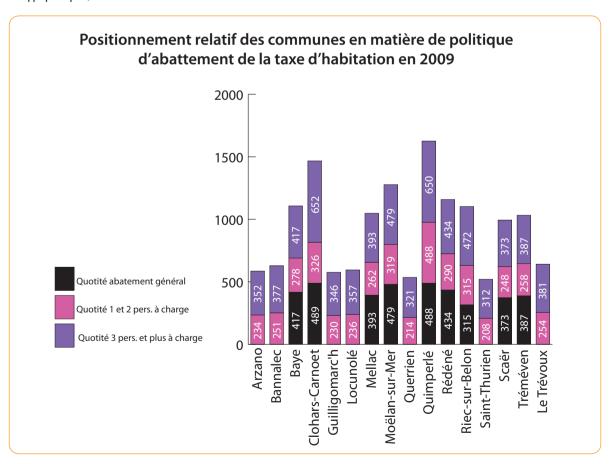
Pourquoi ? Le but était de se rapprocher d'une situation moyenne à l'intérieur du Pays de Quimperlé tout en dégageant une recette d'environ 100 000 € nécessaire pour faire face à des dépenses imprévues ou nouvelles : des travaux de revêtement routier pour 15 000 € à la suite de dégradations dues à l'hiver rigoureux 2009/2010, la création d'un poste temporaire de technicien chargé de l'élaboration de l'Agenda 21, le versement transport institué par la COCOPAQ à partir de janvier 2011 pour 35 000 € sans compter des milliers d'euros consécutifs à l'augmentation des tarifs d'EDF tout ceci sur fond de situation des finances municipales toujours très tendues.

Il faut rappeler que les abattements portent sur la valeur locative moyenne de la taxe d'habitation de chaque contribuable. Ils sont de deux ordres :

 l'abattement général ; il est facultatif, certaines communes ne l'appliquent pas ;

- des abattements particuliers ; ceux-ci ne sont pas modifiés en 2011 ;
 - Ils portent sur les charges des familles et sont obligatoires; mais Quimperlé a choisi des taux forts: 15 % pour les deux premières personnes à charge (quand le département pratiquait 10 %) et 20 % pour chacune des suivantes.
 - Quimperlé applique aussi un abattement spécial de 10 % en faveur des personnes handicapées ou invalides.

On constate donc que Quimperlé a une approche sociale à travers sa politique d'abattement puisqu'elle a choisi d'appliquer des abattements facultatifs avec des taux supérieurs à la plupart des autres collectivités comme le montre le tableau joint et ceci reste vrai même après la réduction de l'abattement général.



La réduction d'abattement général de 15 % à 10 % en 2011 porte uniquement sur la partie noire (488)

Dossier ► Teuliad



► Le développement durable

Le terme de développement durable est apparu pour la première fois en 1987 dans le rapport Brundtland présenté lors de la commission mondiale sur l'environnement et le développement. Il peut être défini comme « un développement qui répond aux besoins des générations du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs. »

Il ne se limite pas uniquement aux questions environnementales. Il repose sur les piliers social, économique et écologique. Tous les secteurs d'activité sont concernés : l'agriculture, l'industrie, l'habitation, l'organisation familiale, mais aussi les services (finance, tourisme...).

Comment y arriver?

Un impératif : la participation de tous les acteurs (les citoyens, les entreprises, les associations, les élus). Ce sont les pratiques citoyennes et la fédération des énergies qui permettront d'atteindre un idéal durable, respectueux des hommes et de l'environnement.

Les axes du développement durable :

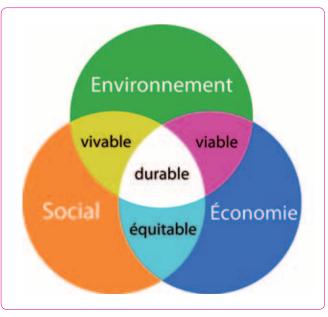
- · la lutte contre le changement climatique ;
- · la préservation de la biodiversité ;
- le respect de la diversité culturelle et la lutte contre les exclusions :
- le soutien aux filières environnementales et à l'économie sociale
- · la coopération internationale ;
- l'éducation au développement durable.

► L'Agenda 21, c'est quoi ?

Un document stratégique qui présente le projet de développement durable d'une ville, d'un territoire ou d'une entreprise et décrit sur le court, le moyen et le long terme, les actions concrètes que la collectivité souhaite mettre en œuvre pour les générations à venir.

Le terme Agenda 21 est apparu pour la première fois en 1992 lors du Sommet de la Terre à Rio de Janeiro (Brésil). 182 États s'étaient réunis pour réfléchir à des solutions durables pour une meilleure gestion de la planète. À l'issue du Sommet, les chefs d'État avaient établi l'Agenda 21 de Rio qui comprenait 2 500 recommandations permettant de trouver un juste équilibre entre l'efficacité économique, l'équité sociale et la protection de l'environnement.

L'Agenda 21 de la ville de Quimperlé définira la politique de développement durable en fonction de ces problématiques. Les trois piliers (économique, social, environnemental) sont indissociables.



Les trois piliers du développement durable

Teuliad **◆ Dossier ◆**



Ce programme d'action aura pour objectif d'améliorer la qualité de vie des habitants tout en économisant les ressources naturelles et en renforçant l'attractivité économique du territoire pour favoriser la création d'emploi et répondre à la demande sociale.

À long terme, la Ville souhaite encourager les changements de production et de consommation de tous les acteurs du territoire.

► L'Agenda 21, pour qui?

Tout le monde est concerné par l'Agenda 21 communal. Sa mise en place s'effectuera en concertation avec tous les citoyens et acteurs locaux (élus, entreprises, associations...) à travers une démarche participative qui permettra de mieux cerner les problématiques et les enjeux auxquels la Ville doit faire face.

▶ L'Agenda 21 de Quimperlé : les grandes étapes

La ville de Quimperlé a fait le choix d'engager un chargé de mission pour travailler sur l'Agenda 21 de la ville. Ce choix permettra d'adapter

parfaitement notre Agenda 21 aux spécificités de la commune. 4 grandes étapes rythmeront la construction de l'Agenda 21 et l'année 2011 est une année charnière.

- Janvier à juin 2011 : sensibilisation et mobilisation de tous les acteurs de la ville, mise en place d'un comité de pilotage et états des lieux.
- Ge la ville, mise en piace d'un comité de pilotage et états des lieux.
 Septembre à décembre 2011 : diagnostic et ateliers participatifs.
- Janvier 2012 à juin 2012 : réalisation d'une stratégie et d'un plan d'actions à mettre en œuvre.
- · À partir de septembre 2012 : suivi des actions choisies.
- ▶ Dès à présent les Quimperlois qui veulent participer à la démarche peuvent nous contacter à l'adresse suivante agenda21@ville-quimperle.fr ou par téléphone au 02 98 96 37 37



Les guerns

Dès 2008, à l'occasion d'une réunion du « groupe travail inondation » du SAGE Ellé-Isole-Laïta, il était envisagé de mener une réflexion sur les effets des « encombrements » des écoulements de la Laïta. L'idée de réaliser « une expérimentation » sur une zone test de la partie amont de la rivière était alors évoquée. Le projet est sur le point de se concrétiser.

Autrefois utilisé pour du pâturage et comme prairie de fauche estivale, le secteur des guerns est composé de 47 hectares de zone humide au sud de la ville de Quimperlé. Il abrite des espèces d'intérêt européen (saumon atlantique, loutre d'Europe, agrion de Mercure...). Depuis l'abandon des activités humaines (dans les années 50-60), on assiste à une fermeture du milieu, notamment par les saules avec une perte potentielle de biodiversité.

Un programme d'actions expérimentales sur quelques parcelles est prévu sur 5 ans (2011-2015). Il permettra :

- d'évaluer les conséquences du comblement progressif des fossés drainants sur l'écoulement de l'eau et l'influence de ce secteur dans la lutte contre les inondations;
- d'améliorer l'état de conservation des espèces et des habitats par la réouverture du milieu: abattage et débardage de saules, évacuation des macro-déchets qui s'accumulent pendant les périodes de crues, fauches des roselières et de la mégaphorbiaie (hautes herbes);
- l'élaboration d'un sentier d'interprétation avec des panneaux d'information sur la richesse de cette zone.

L'ensemble de ces actions est éligible à un contrat Natura 2000 (réseau européen de sites naturels ou semi-naturels ayant une grande valeur patrimoniale). Le montant prévisionnel est de 140 000 €. Il sera supporté à 100 % et pour part égale par l'Europe et par l'État.

La ville de Quimperlé sera le maître d'ouvrage de ce projet, assisté par le Syndicat Mixte Ellé Isole Laïta (SMEIL), structure porteuse de la mise en œuvre du Schéma d'Aménagement et de Gestion de l'Eau (SAGE Ellé-Isole-Laïta). La demande d'aide NATURA 2000 vient d'être transmise, les travaux ne pourront se faire qu'en cas de suite favorable.









▶ Urbanisme ► Kêraozouriezh



En engageant la transformation de son Plan d'Occupation des Sols (POS), en Plan Local d'Urbanisme (PLU), la ville va dessiner avec les Quimperlois son avenir pour les 10 prochaines années. L'élaboration du PLU se fera avec l'accompagnement des cabinets EOL (Vannes) et Environnement et Société (Nevez).

► Qu'est-ce qu'un PLU ?

Un travail de 2 années mené en concertation avec les habitants. Le PLU est un document stratégique de planification urbaine, opérationnelle et prospective.

Chacun doit être conscient dès maintenant qu'il faudra :

- 1 : maitriser le développement de façon harmonieuse ;
- 2 : axer le développement sur la redynamisation du centre-ville ;
- 3 : réactualiser le « vivre ensemble » ;
- 4 : protéger les espaces naturels et notamment les espaces boisés ;
- 5 : préserver les zones agricoles ;
- 6 : améliorer la qualité des entrées de ville ;
- 7 : faciliter et accompagner la mixité sociale.

▶ Quelle différence entre le PLU et le POS ?

Comme le POS, le PLU définit les règles applicables à chaque terrain concernant la construction et l'utilisation du sol. La différence tient au fait de l'introduction de la notion de gestion du territoire dans la concertation. Comme le POS, le PLU est un document juridique qui s'impose à tous, particuliers et administration. le PLU concerne tous les Quimperlois.

▶ De quoi est fait le PLU ?

- 1 : d'un diagnostic complet de notre territoire (diagnostic agricole, diagnostic des zones humides, études socio démographiques) permettant d'établir un projet stratégique;
- 2 : d'un Programme d'Aménagement et de Développement durable PADD ;
- 3 : d'orientations d'aménagement et de règlements pour certains quartiers ;

4 : d'un plan de zonage qui est un document graphique délimitant des zones urbaines (U), des zones à urbaniser (AU), des zones agricoles (A), des zones naturelles (N).

► La participation des Ouimperlois au PLU

Une palette d'outils permettra la mise en place d'une concertation représentative de tous, tout au long de l'élaboration du PLU. La 1re étape a été la nomination du comité de pilotage, constitué du Maire, de tous les adjoints, des membres de la commission urbanisme. Une exposition permanente et la parution d'articles sur le site Internet et dans le bulletin municipal rendront compte régulièrement de l'état d'avancement du dossier (le 1er panneau d'information est d'ores et déjà visible au service urbanisme).

En parallèle de ces supports d'information, des temps de concertation sont prévus (réunions publiques, ateliers d'échanges avec les Quimperlois...). Une enquête publique viendra clôturer le dossier du PLU courant 2012.

L'affaire de tous

Le Plan Local d'Urbanisme est l'affaire de tous les Quimperlois, chacun doit se sentir concerné, car c'est tous ensemble que nous allons projeter la ville dans le futur.

Dès aujourd'hui venez participer au PLU et apporter vos remarques.

Le service urbanisme se tient à votre disposition dans ses locaux et au 02 98 96 37 48

Par mail: PLU@ville-quimperle.com

Via le site Internet : www.quimperle.com/PLU

Kêraozouriezh < Urbanisme <



Le Diagnostic Agricole d'octobre 2010 à mars 2011

Le diagnostic agricole a pour but de fournir un état des lieux précis de l'agriculture, permettant de comprendre les problématiques agricoles spécifiques à la commune de Quimperlé.

Le diagnostic agricole approfondi sera établi préalablement à la traduction d'orientation, ou d'options d'aménagement dans le PLU afin que la délimitation de la zone agricole prenne en compte à la fois les perspectives d'évolution des exploitations agricoles, et celles du bâti qui ne serait plus lié à une activité agricole.

Le travail de diagnostic sera réalisé par une commission locale représentative, formée d'agriculteurs et d'élus, afin d'aider la collectivité qui élabore son PLU à orienter ses choix en matière d'urbanisme en prenant en compte les contraintes agricoles, les opportunités foncières et la pérennisation de l'activité agricole à organiser sur le territoire.



> Le calendrier du PLU

Prescription de l'élaboration du PLU	février 2010
Sélection d'un bureau d'étude	août 2010
Diagnostics de la commune • Diagnostic PLU • Diagnostic agricole • Inventaire des zones humides	hiver 2010 et printemps 2011
Ateliers AEU (en vue de définir une charte de développement durable)	printemps 2011
Validation du diagnostic en présence des PPA	septembre 2011
Réunion Publique présentation du diagnostic	septembre 2011
PADD et orientations d'aménagement	printemps 2012
Réunion publique	printemps 2012

Réglement écrit et graphique	été automne 2012
Réunion publique	automne 2012
Arrêt du PLU par le conseil municipal	automne 2012
Consultation des PPA	hiver 2012
Enquête publique	printemps 2013
Rapport du commissaire enquêteur	printemps 2013
Établissement du PLU définitif	été 2013
Approbation du Conseil Municipal	été 2013

Campagne de ravalement

Tous les Quimperlois peuvent prendre des renseignements sur la coloration des façades et sur les subventions accordées pour les particuliers. N'hésitez pas à consulter le service urbanisme. Pour le ravalement des commerces il faut s'adresser à la COCOPAQ.



▶ Culture ► Sevenadur

Conservatoire de Quimperlé : un établissement d'enseignement artistique aux pratiques ouvertes

Lieu d'apprentissage, de découvertes, l'école, forte de 320 élèves, a été rebaptisée il y a deux ans « conservatoire », vocable le plus généralement utilisé en France pour définir ces établissements d'enseignement. On y « conserve » des savoir-faire, des traditions, mais, part importante de l'activité, on y invente beaucoup et on y pratique les musiques et danses de nos jours, contemporaines ou populaires.

Ouvert à tous, enfants et adultes, l'apprentissage d'un instrument est possible dès l'âge de 6 ans. À partir de 4 ans, les enfants découvrent musique et danse par des ateliers d'éveil. L'essentiel de l'activité, sensorielle, développe l'oreille, les réflexes corporels et la curiosité musicale. Les enfants entrent ensuite dans la pratique musicale par des cours hebdomadaires, associés à des ateliers collectifs de chant choral et de culture musicale.

L'accès à l'école est ouvert aussi aux amateurs adolescents et adultes, sous forme d'ateliers collectifs: jazz, orchestre classique, ensemble de cuivres, musiques traditionnelles, incluant bombarde et cornemuse.

La danse, activité importante, se décline en cours « classique » et « contemporain ».

Concerts, spectacles, partenariats multiples: par an ce sont près de 20 auditions d'élèves, 6 à 7 spectacles, la fête de la musique, une classe à option musique avec le Collège Jules Ferry, un cycle de rencontres – conférences avec la médiathèque, des sorties spectacles aux théâtres de Lorient et Quimper, l'action musique à l'école, des échanges avec le Bagad Bro Kemperlé et le festival Taol Kurun....

Pour les amateurs de musique et professeurs, le conservatoire est aussi un lieu ressource sur les autres activités musicales du territoire du pays de Quimperlé (stages, formation de professeurs...).

En lien avec toutes ces actions, un travail de fond est réalisé avec le service Spectacles Vivants autour de la programmation de la saison culturelle. La fréquentation du spectacle vivant par les élèves est un enjeu essentiel de leur formation.

Ces dernières années, plusieurs artistes invités ont ainsi pu rencontrer les élèves, échanger avec eux sur le mode de la pratique – la Compagnie Trajectoires, Erwan Asseh pour la danse, L'ensemble Musique Oblique, le guitariste Emmanuel Rossfelder, le pianiste François Dumont, pour la musique... La rencontre avec la Compagnie Maître Guillaume, sur



cette saison, aboutira à un spectacle de l'école, le 21 mai, dans lequel s'intègreront quelques artistes de la Cie, après un travail en amont avec les professeurs sur la conception de ce spectacle.

Autre illustration de ce partenariat : la venue en mars du quintette de cuivres Magnifica, qui travaillera en amont de la représentation avec l'ensemble de cuivres du conservatoire et le Bagad Bro Kemperlé dans l'optique d'une première partie du concert programmé le vendredi 25 mars à 20h30 au Coat-Kaër.



Sevenadur ∢ Culture ◀



> La Leçon du Montreur



Une fin de dimanche après-midi, en famille, au spectacle, voilà ce que propose cette programmation qui s'adresse aussi bien aux petits qu'aux grands en compagnie de Roger, le Montreur. Montreur de quoi ? Mais de marionnettes pardi!

Vous arrive-t-il d'avoir le même âge que vos enfants?

Profitez d'un dimanche d'hiver et venez partager avec eux, avec vos amis, votre famille, vos voisins, un moment de convivialité, de détente

Roger le Montreur va vous faire participer ; vous saurez, ENFIN, comment ca marche!

▶ Dimanche 20 février 17h30 salle du Coat-Kaër Location à l'office de tourisme de Quimperlé

Tarifs: 3 euros moins de 12 ans 8 euros adultes en location 13 euros adultes au guichet

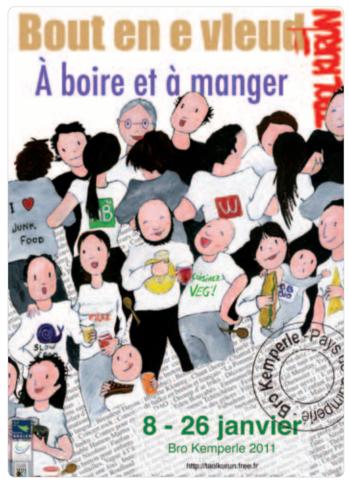
Taol Kurun 17^e!

Festival multifaces en plein cœur de l'hiver, Toal Kurun participe au développement de la langue et de la culture bretonne en pays de Quimperlé. Au programme de l'édition 2011 : des dégustations, films, débats, marché couvert, création musicale et culinaire...

L'association qui est aux manettes du festival compte 60 bénévoles dont un noyau dur de 10 personnes. Le comité de soutien à l'école Diwan de Quimperlé (Kuzul skoazell skol Diwan Kemperle, en breton) est né avant l'école qui fête actuellement ses 22 ans. Il a pour objectif de favoriser le développement de la langue et de la culture bretonne en pays de Quimperlé par des cours du soir (40 personnes les suivent cette année), une fête annuelle le 3º vendredi du mois de juillet au Pouldu, des animations ponctuelles (café pain beurre huit samedis par an, nettoyage de lavoirs et de fontaines, rallyes en breton, théâtre en breton...) et le festival Taol Kurun.

Ce festival draine 5000 personnes par an sur les 16 communes du pays de Quimperlé. Né des difficultés rencontrées par l'école Diwan qui était trop à l'étroit dans les locaux de la rue Pasteur. il est devenu petit à petit un rendez-vous incontournable du mois de janvier et rassemble plus de 1500 enfants (contes, animations dans les écoles, cinéma en breton), 1000 danseurs (deux fest-noz et un fest deiz), des cinéphiles, des stagiaires de chant, danse, théâtre... Ce festival est par ailleurs très ouvert aux débats de société et choisit un thème tous les ans. Cette année, ce sera «À boire et à manger»!

► Renseignements et programme détaillé sur le site Internet: http://taolkurun.free.fr/



➤ Culture ➤ Sevenadur



▶ Quimperlé il y a 100 ans

La propreté de nos rues

Nous croyons devoir rappeler à nos concitoyens, l'arrêté du Maire du 10 mai 1909... La voiture chargée de l'enlèvement des boues, passant dans chaque rue, à heures à peu près régulières, ils devront tenir, en ce moment une boite ou

poubelle contenant les débris ménagers, en face de leur demeure... l'enlèvement des boues se fait trois fois par semaine, les lundis, mercredis et samedis.

(Union Maritime et Agricole, le 26 janvier 1911)

▶ Quimperlé il y a 80 ans

Un nouveau sablier

Lundi matin, vers 10h30, un nouveau bateau, un grand drapeau tricolore flottant au mât, accostait au quai Brizeux. C'était la Reine de la Laïta, propriété de Mme Guillou...

C'est un bateau de fort tonnage, muni d'un moteur... de 6 chevaux et pourvu d'appareils modernes. Il pourra contenir environ 40 mètres cubes de sable ou de maërl; une benne mécanique rendra plus facile le travail... pour le chargement et le déchargement...

... Les vieux Quimperlois se rappellent avoir vu autrefois de gros bateaux remonter la Laïta jusqu'à Quimperlé... Hélas depuis longtemps le trafic est en baisse...

C'est que le lit de la Laïta s'est considérablement ensablé; ... même à mi-marée, les bateaux touchent les bancs de sable, particulièrement devant Saint-Maurice, et il faut aux marins une connaissance parfaite de la rivière pour les éviter. (Union Maritime et Agricole, le 16 janvier 1931)

Accidents du travail

Pascal Forlot, 41 ans, ajusteur, rue du Bourgneuf a été blessé à la main par une bavure, en montant une presse à l'usine Rivière, au Combout. 12 jours de repos.

Maria Le Nestour, 16 ans, ouvrière d'usine rue Audran, a glissé et est tombée sur des débris de fer blanc, se faisant

une plaie par arrachement du pouce droit.

Louis Pendelliou, 13 ans, du Bourgneuf, apprenti serrurier, chez M. Allanioux, travaillait à la forge, lorsqu'un morceau de fer rouge est venu le frapper à la jambe. Quelques jours de repos.

(Union Maritime et Agricole, le 20 mars 1931)

La foire-exposition

Dimanche après-midi a été inaugurée la troisième foireexposition de Quimperlé. Depuis, une foule de personnes de tout âge et de tout rang envahit les halles Saint-Michel.... ... À droite, M. Jérôme Tréguier expose une superbe Berline 10 CV de luxe et une primaquatre Renault à 4 cylindres... M. Goanvic-Boédec, « au Sculpteur Breton » expose toute une gamme de meubles... Les ménagères de nos campagnes envient les « Cheminot » et les « Gazor », appareils de cuisine à gaz de pétrole, de même que le filtre « Selecta » qui fait son café tout seul... Tout ce qui concerne l'électricité se trouve au stand Cornou, lumière, T.S.F., etc. Et ses disques et phonos font la joie de toutes les oreilles... À l'extérieur, c'est le rayon des machines agricoles... C'est l'imposant stand des établissements Rivière et Cie.

(Union Maritime et Agricole, le 27 mars 1931)

▶ Quimperlé il y a 60 ans

Séance du Conseil Municipal du 15 avril 1951

Le conseil municipal, réuni en séance extraordinaire, se fait l'interprète de la population quimperloise et de sa région, pour exprimer sa très vive émotion en présence d'un projet de loi que vient déposer le Gouvernement qui prévoit, par mesure d'économie, la suppression de 63 tribunaux de première instance...

... En 1950, le tribunal de Quimperlé a prononcé : 244 jugements dans les affaires civiles ; 64 au commerce. Il a reçu 450 déclarations au registre du Commerce ; 250 au registre des Métiers ; 28 dépôts d'actes de société et, a prononcé 151

jugements correctionnels...

... Considérant que la suppression du Tribunal causerait à tous les justiciables un tort considérable du fait de l'éloignement du lieu de juridiction (Guilligomarc'h 70 Kms; Arzano 60 Kms; Quimperlé 50 Kms) et contraindrait à des dépenses injustifiées;

Considérant encore que cette suppression causerait à l'ensemble du Commerce de la Ville un préjudice incalculable; Émet le vœu que le Tribunal de Quimperlé puisse fonctionner normalement...

> 2010 en photos























► Associations ► Kevredigezhioù

Le sport à Quimperlé, une richesse d'animations sur la Commune

Riche de 45 associations sportives, la ville de Quimperlé a à cœur de soutenir les associations qui organisent tout au long de l'année des évènements sportifs. Qu'elles soient régulières ou exceptionnelles, ces manifestations ne manquent pas, en voici quelques unes qui ont marqué l'année 2010.

▶ Un régional d'escalade pour les araignées de l'ouest

Le club d'escalade de Quimperlé a organisé le 7 février 2010, le championnat de Bretagne d'escalade. Ouvert aux jeunes des catégories benjamins, cadets et juniors, ce rendez-vous sportif a mobilisé 87 grimpeurs venus de seize clubs de la région. Pour les Araignées de l'ouest (ADO), cette première compétition organisée depuis sept ans a été un vrai succès. Le club a même reçu les félicitations du comité régional. Au niveau sportif, les ADO ont aussi été à l'honneur puisque quatre des jeunes du club participaient à ce championnat.



▶ Les favoris échappent à l'enfer aux Roches du Diable

Le 1er mars 2010 le canoë-kayak a vécu l'une des plus belles journées de son histoire lors du slalom national des Roches du Diable. Avec des conditions dantesques (un niveau d'eau de trois mètres et un débit d'une violence sans égal en France) le bassin des Roches du Diable a vécu la compétition la plus extrême de son histoire.





► Une épreuve régionale de Gouren

Les skolioù gouren de Bretagne se sont retrouvés à Quimperlé le 21 mars 2010 pour disputer la finale du challenge par équipe de poussins (enfants de 9 à 11 ans). Plus de 140 participants se sont affrontés pour représenter un des 33 clubs en lice dans cette compétition.

► National de badminton

D'une année à l'autre, le succès ne se dément pas pour le Badminton Club Kemperle (BCK), organisateur d'un nouveau tournoi national à succès. Pour cette dixième édition et les 20 ans du club, les 70 bénévoles du BCK ont réussi à organiser l'un des plus beaux tournois de leur jeune histoire. Avec 301 joueurs venus de toute la France et plus de 500 matches disputés en deux jours, les badistes quimperlois n'ont pas manqué leur pari. Signalons également parmi les nombreux rendez-vous que propose le club de badminton la tenue des championnats de France seniors organisés pour la première fois en Bretagne!

► Championnat du Finistère judo

Le week-end du 1er et 2 mai, s'est déroulé à Quimperlé, la phase régionale du championnat benjamin(e)s, le plus haut niveau que peut atteindre un judoka de cet âge! Sur les 9 combattants des clubs de Quimperlé en lice, les 9 se sont classés.

Kevredigezhioù ◆ Associations ◆



► Une compétition amicale de hand sur herbe

Rendez-vous de fin de saison pour le HBC Quimperlé, le tournoi sur herbe trophée Jacques CARLES, a réuni au stade de Kerneuzec plus de 300 jeunes joueuses et joueurs, des clubs du Finistère et du Morbihan. Cette compétition amicale est réservée aux jeunes, des moins de 11 ans aux moins de 15 ans, filles et garcons. Pour l'occasion, 6 terrains de handball sont tracés sur le stade de football.

► Les 10 et 20 des Galouperien

Le 5 juin dernier les Galouperien Kemperle ont organisé la 29° édition des 10 et 20 km de Quimperlé. Après un départ en ville (salle des Cordiers) les coureurs ont emprunté une partie de la forêt dans notre beau massif forestier de Carnoët.

► Journée du cheval et régional de saut d'obstacles

La journée du cheval organisée par le Comité des courses hippiques de Quimperlé a attiré plus de 1 000 visiteurs. Trotteurs, galopeurs, chevaux de trait ou poneys, étaient présents le dimanche 20 juin sur le stade de Kervidanou transformé pour l'occasion en hippodrome. Succès également pour le concours régional de saut d'obstacles organisé par l'Association des cavaliers de Lothéa, en collaboration avec le centre équestre. Pas moins de 500 cavaliers ont participé aux neuf épreuves qui ont eu lieu le premier week-end de juillet.

► Handball : Des invités de marque aux cordiers

Invitée au tournoi international de Vannes l'équipe championne de Norvège de handball a profité de sa première venue en Bretagne pour s'entraîner à la salle des Cordiers le 28 aout dernier. La barrière de la langue n'a pas empêché 40 jeunes Quimperlois d'apprécier la séance d'entraînement des joueurs de Fyllingen et de rendre heureux les responsables du hanball club quimperlois.

▶ Tennis : Ouimperlé accède et se maintient au plus

L'année 2010 restera une année particulièrement marquante pour le Tennis Club de Quimperlé. Après quatre années en N1B les efforts consentis ont été récompensés par l'accession au plus haut niveau. Face à des équipes aussi prestigieuses que Paris racing ou Villa Primrose Bordeaux les joueurs n'ont pas démérité. Portés par un public venu en nombre, les Quimperlois restent invaincus à domicile lors des rencontres des 13 et 24 novembre. À l'issue du championnat ils se classent 4e de leur poule, résultat qui leur permet de rester dans l'élite du tennis français.



Raid des Moulins 2011

Rendez-vous fixé au 12 juin pour l'édition 2011 de cette course d'orientation en autonomie qui mêle trail, canoë et VTT.

Deux parcours au choix : le circuit découverte de 45 km ou le circuit expert de 75 km. Une façon originale de découvrir le pays de Quimperlé pour les 150 équipes de compétiteurs. Comme tous les ans le programme est connu mais le parcours précis n'est dévoilé qu'à la dernière minute. Seule certitude : l'arrivée se fera sur le quai Brizeux !

En parallèle la troisième édition du « Troll de Raid », version ludique du « Raid des Moulins » permettra aux élèves quimperlois de 6° et 5º de s'affronter par binôme sur des épreuves de tir-à-l'arc, course d'orientation, escalade et canoë.

Pour les inscriptions rendez-vous dès le 1er mars sur le site : www.raiddesmoulins.com

Tarif: 90 € pour une équipe de 3 adultes, 10 € pour une équipe de « trolls » (2 jeunes)



➤ Services publics ➤ Servijoù foran

Une haute et une basse-ville plus équilibrées

La municipalité a toujours affirmé la nécessité du maintien d'un équilibre entre la Haute et la Basse-Ville. La montée de la Médiathèque place St-Michel et la fermeture du tribunal d'instance avaient réduit l'activité en bas. Une opportunité immobilière a permis une double opération : l'installation de l'Office de Tourisme place de Gaulle et son remplacement place St-Michel par un Bureau de poste tout neuf.

Pendant plus de 80 ans, depuis sa création (c'est l'un des plus anciens du département), l'Office a toujours fonctionné place de Gaulle ou dans sa proximité immédiate ; aujourd'hui il ne fait que retrouver un « emplacement naturel », près du quartier historique et sur l'axe emprunté par les touristes en entrée de ville ; la plupart des cars s'arrêtent au Bourgneuf et il faut savoir que Sainte-Croix attire chaque année plus de 70 000 visiteurs. L'objectif est d'attirer à l'Office plus de ces touristes qui munis de leurs propre informations et guides, n'y vont pas nécessairement. Ainsi, pourra-t-il leur être présenté les autres richesses de Quimperlé et notamment la chapelle des Ursulines. Notre-Dame (surtout après sa restauration) en Haute-Ville.

Un Office est au service des touristes et non l'inverse. Et ce n'est pas lui qui déclenche la fréquentation touristique. Les touristes viennent d'abord pour des monuments mis en valeur, des expositions, des chemins de randonnée, des balades sur l'eau, des découvertes en self-service... grâce à l'e-tourisme ou aux panneaux d'interprétation....

C'est peut-être ce qui explique l'évolution de la fréquentation de l'office de tourisme depuis 10 ans. En 2009, après une augmentation en 2003, elle est redescendue au dessous du niveau de... 1996... malgré la troisième étoile, la création de 2 postes et le triplement de la subvention municipale.

On espère que le nouvel Office, dont la nouvelle facade très « classe » dessinée par les architectes des bâtiments de France (ABF), renouera avec la hausse de la fréquentation ; il est bien repéré, visible et désormais accessible aux handicapés.

Enfin sur le plan financier, ce devrait être sous moins de 10 ans une opération blanche pour la Ville.



Mais l'objectif a été aussi de consolider la pérennité d'un Bureau de poste en Haute-Ville ; des inquiétudes s'étaient exprimées il y a un an sur cette question. La Poste, ayant trouvé là l'emplacement qu'elle cherchait depuis longtemps, pourra y offrir un accueil plus adapté à la fréquentation réelle, tout en gardant le bureau de la place de Gaulle. Les travaux engagés sont de 2 types : une restauration de la facade exigée par les ABF sur ce monument historique inscrit, et surtout un réaménagement intérieur financé par la Poste pour 150 000 €. Avec de nouveaux services prévus, cette nouvelle Poste plus spacieuse constitue un atout évident pour l'attractivité et l'activité économique de la Haute-Ville. C'est aussi la garantie pour la ville du maintien et du renforcement de la Poste sur Quimperlé, à l'heure où la détermination des élus ne peut empêcher la fermeture d'autres services publics.



Une confiance renouvelée à GrDF

Quimperlé a renouvelé pour trente ans le contrat de concession à GrDF. C'est depuis longtemps que Quimperlé est alimenté au gaz. Prenant en compte le dernier contrat de 30 ans signé en 1981, GrDF a consenti à la ville un tarif d'acheminement avantageux. Pour les Quimperlois les solutions au gaz naturel peuvent être intéressantes au niveau environnemental (chaudière à condensation, couplage solaire-gaz, éco-générateur) et permettent aussi d'atteindre les niveaux de consommation du label BBC (Bâtiments Basse Consommation) à un coût maîtrisé.



Komzoù dieub ∢ Tribune ◀





Contorsions, attention aux déchirements

La cohérence n'est pas toujours le fort de l'opposition. Lors du conseil municipal de novembre dernier, elle ne s'est pas privée de critiquer l'attitude du président de la Cocopaq. Et également président de la CLETC (Commission Locale d'Évaluation des Transferts de Charges). Cette CLETC évalue le montant des charges communales transférées qui seront déduites de l'Attribution de Compensation (versée aux communes après la création de la Taxe Professionnelle Unique en 2002). Ce transfert concerne notamment des charges de centralité. Parmi celles-ci assurées par Quimperlé, il y avait l'accueil des enfants des communes environnantes au sein des A.L.S.H. qui représentaient 40 % des effectifs. La CLETC a décidé de ne pas tenir compte de cette situation.

La globalité de la somme est donc désormais enlevée chaque année à Quimperlé.

Majorité et opposition ont dénoncé cette mauvaise manière faite à Quimperlé, aux communes ayant des charges de centralité et d'une façon générale à l'esprit communautaire. Mais au moment du vote, l'opposition a préféré approuver la délibération souhaitée par le président de la Cocopag. Comprenne qui pourra. Ce n'est pas la première fois que l'on assiste à ces exercices de contorsion politiciens. « Faîtes ce que je dis, pas ce que je fais ». Le souci de rigueur financière qui anime aujourd'hui l'opposition, ne peut s'appliquer ainsi à la carte, sous peine de perdre de sa crédibilité.

Les élus de la majorité



Le Conseil général soutient le Pays de Quimperlé

Le 29 novembre dernier, les élus locaux du Pays de Quimperlé se sont retrouvés au Trévoux autour de Pierre Maille et de Nicolas Morvan pour la signature du « Contrat de territoire », entre le Conseil général et la Cocopaq.

Trente-cinq projets, pour les années 2010-2016, sont ainsi soutenus par le Département à hauteur de 5,2 millions d'euros.

En ces temps d'incertitudes budgétaires pour les collectivités, le Conseil général apporte ainsi une garantie exceptionnelle de financements. Des projets principalement consacrés au développement économique. aux transports en commun, à la préservation de l'environnement et

Pour Quimperlé citons les études préalables à la requalification des zones d'activités de Kervidanou, à la restructuration du quartier de la gare. La modernisation des installations de traitement d'eau potable du Zabrenn,

de la qualité de l'eau, à l'habitat social.

la construction du foyer des jeunes travailleurs, la construction d'une nouvelle base de canoë-kayak, l'agrandissement et la modernisation des installations du tennis-club de Quimperlé, la restructuration de la salle de sport de kerjouanneau... pour ne citer que ceux-ci.

Ainsi, alors que le Conseil général est confronté à des difficultés financières dues à l'attitude irresponsable de ce Gouvernement, ce contrat est une marque supplémentaire de confiance en l'avenir qui mérite d'être soulignée à sa juste valeur.

La majorité municipale, qui n'a de cesse pour des raisons politiciennes de mettre en cause publiquement ou à mots couverts l'action du Département, devrait se réjouir au contraire d'avoir un tel partenaire.

Michael Quernez, Nadine Constantino, Michel Forget, Daniel Le Bras, David Le Doussal, Cécile Peltier, M.T Sauvervald.



Les vœux du NPA

Comme tous les ans les fêtes sont de retour, le froid également, sur fond de précarité, des familles entières connaissent les logements de fortune, hébergements lamentables, loyers antisociaux, hausse du coût de la vie, énergie en constante augmentation, gel des salaires, chômage ; la fermeture du centre d'hébergement de Quimperlé par notre municipalité apparait particulièrement scandaleuse au regard du respect des personnes. Tous les rapports convergent : des familles entières, se retrouvent en dessous du seuil de pauvreté. Le gouvernement se défausse en laissant la place aux associations caritatives. La charité remplace la solidarité égalitaire. Or l'ARGENT EST LA, c'est sa redistribution qui pose problème aux nantis. Jamais ils ne reverseront le moindre centime à moins d'y être forcés. La proposition du NPA est claire prendre l'argent à ceux qui s'accaparent sans vergogne notre SECU, nos RETRAITES, notre TRAVAIL et le redonner à ceux qui l'ont gagné

afin de vivre décemment! Depuis 2 mois en France, mais également partout en Europe, les victimes des plans d'austérité se révoltent contre cette logique injuste, véritable rouleau compresseur. Sarkozy dit «la réussite ne tient qu'à nous». Prenons-le au mot et stoppons cette catastrophe sociale. Ensemble battons nous pour rendre possible une réelle politique anticapitaliste.

Au nom du NPA et en mon nom, nous vous souhaitons une Bonne Année 2011 faite de luttes victorieuses.

Parce que l'on ne lâche rien et que l'on n'attendra pas 2012!!!

Éric Rudwill, Conseiller Municipal de La Vraie Gauche, Porte Parole du NPA

► Agenda ► Deiziataer



Vendredi 7 : cérémonie des vœux du Maire, Coat-kaër

Du 8 au 26 : festival Taol kurun

Du 11 janvier au 27 février : exposition Scarweather... autour d'un bateau-feu, médiathèque

Dimanche 16: cyclo-cross FSGT, Kerbertrand

Vendredi 21 : spectacle de théâtre des agents communaux

Samedi 22 : descente de l'Ellé des sapeurs-pompiers

Jeudi 27 : ZAZ en concert, Coat-kaër, 20h

Samedi 29 : repas des restos du cœur

Du 29 janvier au 20 mars : exposition Jean-Claude Le Gouic « émergences fluorescentes »,

galerie du présidial

Dimanche 30 : départemental jeune tennis de table, kerneuzec



Jusqu'au 30 : exposition photo « adoland », C. Scaviner, Médiathèque

Dimanche 6 : trocs et puces Mexico Lindo

Vendredi 11 : conférence Max Guérout « après le naufrage de l'Utile en 1761 », amphithéâtre de Kerneuzec

Vendredi 25 : concert Magnifica, Coat-kaër, 20h30

Samedi 26 et dimanche 27 : exposition carton à dessin,

Dimanche 27 : bal des anciens d'Algérie, Coat-kaër

► Avril

Samedi 2 : prévention des risques domestiques, maison géante, Coat-kaër

➤ Vie Citoyenne

Mercredi 16 février : conseil municipal « vote du budget », Coat-kaër, 20h

▶ Réunion de quartiers

Vendredi 18 mars : quartier sud

Mardi 22 mars: quartier nord

Vendredi 25 mars : quartier ouest

Mardi 29 mars: quartier est

Vendredi 1 avril : quartier centre

Février



Samedi 5 et dimanche 6 : braderie des commerçants

Vendredi 11 : goûter spectacle de l'école du Lézardeau, Coat-kaër

Dimanche 13 : trocs et puces du club de Hand, Coat-kaër

Du 16 au 18 : don du sang, Coat-kaër

Dimanche 20 : spectacle la leçon du montreur, Coat-kaër, 17h30

Samedi 26 : répétition publique du Bagad, Coat-kaër